



3 mai 2022

**Rapport de la réunion commune
des comités tenue le 29 mars 2022**

1. Compte tenu des contraintes de temps dues à la tenue en ligne des réunions de l'OIC en raison de la pandémie de covid-19, les réunions du **Comité des statistiques, du Comité de promotion et de développement des marchés** et du **Comité des projets** se sont tenues conjointement en une seule séance présidée par la Directrice exécutive, au nom des présidents desdits comités, le 29 mars 2022.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a approuvé les projets d'ordre du jour figurant dans les documents [SC-112/22](#), [PM-75/22](#) et [PJ-148/22](#), respectivement.

**Point 2 : Rapports sur la réunion commune des comités
tenue le 7 septembre 2021**

3. Les comités ont approuvé le rapport précédent sur la réunion commune des comités tenue le 7 septembre 2021, figurant dans les documents [SC-111/21](#), [PM-74/21](#) et [PJ-147/21](#).

Point 3 : Questions prioritaires

Point 3.1 : Base de données statistiques mondiale sur le café - *Comité des statistiques*

4. Le Coordonnateur des statistiques a présenté la nouvelle base de données ; il s'agit d'une plate-forme en ligne lancée le 31 janvier 2022. Tous les Membres ont été

contactés le 8 février, par l'intermédiaire de leurs points de contacts désignés, pour leur demander la liste des personnes qui devront recevoir un code d'accès à cette base de données et bénéficier d'une formation sur son utilisation. Au 25 mars, seuls 9 pays, à savoir le Brésil, Cuba, l'Espagne, la Finlande, l'Inde, le Japon, le Royaume-Uni, la Sierra Leone et la Suisse, avaient envoyé leur liste et se sont vu attribuer un accès. Les Membres sont donc invités à contacter le Secrétariat avec leurs listes d'utilisateurs afin d'obtenir leur code d'accès et de programmer leurs sessions de formation.

5. Le Coordonnateur des statistiques a également informé les Membres que le secteur privé renouvelait son inscription en vue d'accéder à la nouvelle base de données. En outre, l'OIC a restructuré son barème d'honoraires applicables aux données et services fournis, qui n'avait pas été revu depuis plus de 20 ans. D'autres entreprises privées envisagent de s'abonner à ces services.

6. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.2 : Certificats d'origine - Comité des statistiques

7. Le représentant de CECAFE a présenté les modifications proposées au Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine, contenues dans le document [SC-113/22](#). Le nouveau format proposé, conçu sur le serveur Microsoft SQL, intégrera le certificat d'origine de l'OIC dans le système commercial du Gouvernement brésilien, réduisant ainsi la bureaucratie et accélérant le processus de délivrance des certificats. Les changements proposés n'affectent pas le Règlement sur les statistiques, mais la Directrice exécutive a suggéré que les Membres recommandent au Conseil d'autoriser le Brésil à adopter le nouveau format à titre provisoire. En cas de succès, il serait recommandé aux autres Membres.

8. Le Comité a recommandé au Conseil d'autoriser le Brésil à appliquer la modification proposée.

Point 3.3 : Table ronde sur les statistiques - Comité des statistiques

9. Bien que l'Accord international de 2007 sur le Café n'en fasse pas mention, la Table ronde sur les statistiques, composée d'experts en statistiques du secteur privé, aide le Secrétariat à améliorer la précision des données et à renforcer la transparence du

marché. Le Coordonnateur des statistiques a informé les Membres que les réunions de la Table ronde sur les statistiques ont repris.

10. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.4 : **État d'avancement du projet d'élaboration d'une boîte à outils de développement du marché du café - *Comité de promotion et de développement des marchés***

11. Une représentante de The Consultancy Inc, Mme Charlene Ashley, a présenté un bref rapport sur l'élaboration de la boîte à outils. Sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre du Guide séquentiel et de l'évolution des technologies et des méthodes de communication, la boîte à outils vise à faciliter l'augmentation de la consommation intérieure des pays producteurs de café dans le contexte de la demande mondiale de café. La boîte à outils est au stade final de son élaboration et sera facile à utiliser. Plusieurs sessions de formation seront proposées aux Membres pendant les deux dernières semaines de mai 2022. Les Membres seront invités à désigner leurs participants aux sessions de formation qui seront dispensées dans les quatre langues officielles de l'Organisation.

12. Le Comité a pris note du rapport.

Point 3.5: **Promotion de la consommation intérieure de café - Fonds spécial de l'OIC - *Comité de promotion et de développement des marchés***

13. L'Économiste en chef a fait rapport sur la mise en œuvre des programmes régionaux de promotion de la consommation intérieure de café financés par une partie des ressources restantes du Fonds spécial de l'OIC dans le cadre de la Résolution 459.

Point 3.5.1 : **Programme régional au Mexique et en Amérique centrale (PROMECAFE)**

14. L'Économiste en chef a indiqué que le programme était terminé et que les principaux enseignements à partager entre les Membres des autres régions étaient disponibles auprès de PROMECAFE. Les pays couverts par le programme sont le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama et la République dominicaine.

Point 3.5.2 : Programme régional en Afrique (OIAC)

15. Les activités du Fonds spécial de l'OIC en Afrique, mises en œuvre par l'Organisation interafricaine du Café (OIAC), ont été structurées selon trois composantes principales : 1) un examen analytique de la consommation intérieure et de l'industrie de la torréfaction, 2) un soutien aux stratégies nationales liées à la torréfaction et à la consommation intérieure de café, et 3) le renforcement de la communication sur le lien entre le café et la santé. Le premier volet est achevé : il s'agissait de recueillir des données de base sur la consommation de café et sa transformation locale (volume de café consommé dans le pays, formes de café importé pour la consommation intérieure, origines et sources du café vert destiné à la torréfaction et à la consommation intérieure, etc. Dans le cadre du deuxième volet, le Fonds spécial de l'OIC a servi à soutenir les stratégies nationales de promotion, en particulier la construction de cafés. L'objectif principal de la construction de cafés est d'inciter les jeunes à participer à la chaîne de valeur, notamment en créant des PME et des débouchés commerciaux pour le café. Les pays qui ont déjà reçu des fonds pour créer des kiosques à café sont le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Togo, le Ghana et le Gabon. La République démocratique du Congo a reçu des fonds pour financer sa campagne de consommation de café. Le deuxième sous-volet est le renforcement des capacités des torréfacteurs et des baristas existants et potentiels. L'activité de formation a bénéficié du soutien financier du Centre du commerce international (CCI) qui a mobilisé des fonds de l'Union européenne à destination de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La première session de formation a eu lieu à Libreville pour les pays francophones. Vingt-sept participants, dont 8 femmes et 19 hommes, y ont assisté. La session destinée aux pays anglophones a eu lieu à Accra (Ghana) et a réuni 21 stagiaires dont 10 femmes et 11 hommes.

16. Le troisième volet du programme africain concernant la communication est en cours, les partenaires pertinents ayant été identifiés. Le film sur le café et la santé est en cours de montage et de traduction.

17. Le Secrétaire général de l'OIAC, Monsieur Solomon Rutega, a informé les Membres que d'autres initiatives ont été lancées, telles que FESTICOFFEE à l'Université d'Abidjan, qui vise à développer la culture de la consommation de café chez les jeunes. La première édition de FESTICOFFEE aura lieu en octobre 2022. L'OIAC a également créé le Forum africain des jeunes sur le café afin d'échanger des idées avec les jeunes. Ces activités sont élaborées dans le cadre de DACBA (Drink African Coffee, Build Africa (Buvez du café africain, construisez l'Afrique)).

Point 3.6 : Facilité africaine du café (FAC) - Comité des projets

Point 3.6.1 : Proposition de projet principal

18. L'Économiste en chef a indiqué que la proposition de projet principal visant à transformer le secteur africain du café en une industrie dynamique et résiliente était toujours en cours d'examen par la Banque africaine d'import-export (AFREXIMBANK), institution financière régionale africaine de développement du commerce.

Point 3.6.2 : Évaluation rapide du paysage du financement du secteur du café en Afrique : Une analyse de rentabilité pour le financement des emprunteurs du "chaînon intermédiaire manquant" et du dernier kilomètre dans les chaînes de valeur du café en Afrique.

19. L'Économiste en chef et le Secrétaire général de l'OIAC ont déclaré que le projet de Facilité africaine du café était toujours en cours d'examen par AFREXIMBANK, mais qu'AFREXIMBANK n'avait pas encore pris de décision quant au financement de l'étude visant à identifier les lacunes en matière de financement et les opportunités commerciales dans la chaîne de valeur du café en Afrique. Le Secrétaire général de l'OIAC continuera d'interagir avec la banque et fera rapport au Comité à sa prochaine réunion.

Point 3.7 : Cadre de référence pour une étude sur la mise en place d'une chaîne de valeur du café résiliente pour atténuer les catastrophes climatiques et la pandémie de covid-19 au Honduras et au Nicaragua - Comité des projets

20. Le projet définit le cadre de référence d'une étude visant à fournir une évaluation complète de l'impact des catastrophes climatiques et de la pandémie de covid-19 au Honduras et au Nicaragua et à élaborer des propositions de projets afin d'atténuer cet impact et de mettre en place un secteur du café plus résilient.

21. L'Économiste en chef a indiqué que, depuis son approbation par le Conseil en septembre 2021, un canal de communication a été mis en place avec la Banque centraméricaine d'intégration économique pour son soutien financier. Une évolution positive a été constatée avec la visite du Président exécutif de la Banque, M. Dante Mossi, au Secrétariat de l'OIC en compagnie de Monsieur Iván Romero-Martínez (Ambassadeur du Honduras) et de Madame Guisell Socorro Morales Echaverry (Ambassadeure du Nicaragua), à l'issue de laquelle un communiqué conjoint a été signé confirmant le

soutien de la Banque à l'OIC pour relever les défis auxquels sont confrontés les producteurs de café du Honduras et du Nicaragua.

22. Le Comité a pris note du rapport.

Point 4 : Questions diverses

23. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 5 : Date des prochaines réunions

24. Les prochaines réunions du Comité des statistiques, du Comité de promotion et de développement des marchés et du Comité des projets auront lieu pendant la session du Conseil.